

Prévention : Formation à l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques

Prévention

Action de développement des compétences

Durée	14 heures (2 jours)
Modalité	Présentiel
Lieu	Entreprise concernée Entreprise concernée
Tarif	Sur devis — intra ou inter-entreprise (réponse sous 24 h)
Contact	Nicolas Brest — 06 63 83 04 40 — nicolas.brest@ambition-prevention.fr
Programme créé le	18/11/2020
Dernière mise à jour	08/08/2022
Version du programme	2

Présentation

Action de développement des compétences en présentiel

Les apprenants intègrent une formation ludique et participative utilisant des outils numériques et tactiles destinés à améliorer leur formation. Cette formation ludique et applicative, permet à l'employeur de répondre à ses obligations de désigner un ou plusieurs salariés pour s'occuper de l'organisation de la prévention des risques professionnels, en application de la loi du 20 juillet 2011. Cette formation permettra au participant de connaître la réglementation en vigueur afin de faire une évaluation adaptée des risques de son entreprise. Il saura identifier les risques aux différents postes de travail et les retranscrire dans un Document Unique d'Evaluation des Risques qu'il concevra ou mettra à jour. Il pourra définir des axes d'amélioration sur les consignes internes et améliorer ainsi les conditions de travail des salariés. Cette formation de 14 heures se déroule sur 2 jours consécutifs ou non. Elle s'adresse à des groupes de 1 personne minimum et 10 personnes maximum

L'apprenant devra suivre la totalité de la formation et participer aux différentes analyses pour obtenir son certificat de réalisation.

Modalités et délais d'accès : entrée/sortie permanente, planification à 24 heures.

Tarif : Nous consulter Modalités de prise en charge : OPCO / plan de développement des entreprises / FNE Code CPF : Non éligible Code RS : non concerné Code NSF : 344 Formacode : non concerné Code Rome : non concerné

L'inclusion est une valeur importante pour nous. Nous préférons donc étudier au cas par cas les différentes compensations nécessaires. En conséquence, l'accessibilité sera adaptée pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs de la formation

- Evaluer les risques de son entreprise
- Concevoir ou mettre à jour son DUERP
- Définir des marges de progression afin de limiter les risques de son entreprise

Profil des bénéficiaires

Pour qui

- Chef d'entreprise
- Responsable prévention
- Référent prévention

Prérequis

- Aucun

Contenu de la formation

Appliquer la réglementation

- Appliquer les obligations de l'employeur
- Appliquer les obligations des salariés
- Respecter la prévention des risques professionnels

Evaluer les risques professionnels dans son entreprise

- Repérer les situations dangereuses et définir les risques
- Analyser les risques courants
- Analyser les risques liés à la manutention manuelle
- Définir une échelle de cotation
- Rechercher des mesures de prévention
- Définir des critères de performance

Concevoir son DUERP

- Créer son support de DUERP et le tenir à jour
- Utiliser les différents outils
- Définir des axes d'amélioration adaptés

Équipe pédagogique

Nicolas BREST est reconnu comme le référent Handicap, RGPD, COVID et pédagogique de la structure. Formateur en Prévention des Risques Professionnels

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Inscription sans condition préalable
- Parcours adaptés aux besoins de chaque participant
- Evaluation des acquis en cours de prestation

- Méthodes mobilisées : Exposés théoriques / Mises en situation et travaux en sous groupes / Etude de postes de travail
- Evaluation de la satisfaction des participants.
- Registre de sécurité de l'établissement signé en fin de formation si demandé par le responsable de l'établissement

Ressources techniques et pédagogiques

- Accueil des apprenants en intra entreprise dans une salle de formation conforme aux normes en vigueur mise à disposition par l'entreprise. Lors des formations inter entreprises l'accueil des apprenants est réalisé dans une de nos salle de formation dédiée conforme aux normes en vigueur.
- Documents supports de formation projetés.
- Ordinateur et vidéo projecteur tactile et interactif / Tablettes tactiles
- Exposés théoriques et participatif grâce à nos outils digitaux tactiles
- Outils d'évaluation des risques professionnels
- Mise à disposition de documents INRS à la suite de la formation sur clé USB

Qualité et satisfaction

Taux d'abandon : 0% Taux de réussite : 100%

Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

- Le candidat devra suivre la totalité de la formation et participer aux exercices pratiques

Modalité d'obtention

- Suivre la totalité de la formation pour recevoir le certificat de réalisation

Détails sur la certification

- Le candidat devra participer aux différents exercices

Durée de validité

- 2 ans

Capacité d'accueil

Entre 1 et 10 apprenants

Délai d'accès

24 heures

Accessibilité

L'inclusion est une valeur importante pour nous. Nous préférons donc étudier au cas par cas les différentes compensations nécessaires. En conséquence, l'accessibilité sera adaptée pour les personnes en situation de handicap.